

POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT À L'ÉTRANGER

Département de Cantal

SIGNALEMENT

M. Roquesholane Germain  
 profession d' électricien  
 nationalité française  
 demeurant à Murilles  
 allant en Italie <sup>dép<sup>t</sup> d</sup>  
 âgé de 31 ans taille d'un mètre 66 cent<sup>es</sup>  
 cheveux bruns front découvert  
 sourcils bruns yeux bleus  
 nez un peu bouche un peu  
 barbe mention un peu  
 visage ovale teint rose

SIGNES PARTICULIERS

''

PIÈCES DÉPOSÉES

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_

Signature des témoins

Signature du porteur

*[Signature]*

N° 1 du Registre

Auguste Marié  
à Aurillac  
du Cantal

Préfet,

Comme de  
bienveillance  
pour l'Italie  
du 10 avril  
durée d'un  
un voyage

Champet

16 mars 1923

du Cantal

1923  
 de Police,

*[Signature]*

*[Vertical stamp/signature]*

POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT À L'ÉTRANGER

Département du Paut ?

SIGNALEMENT

M<sup>me</sup> Roquestolane M. L.  
 profession d' Employée des P. T. T.  
 nationalité française  
 demeurant à Aurillac  
 allant à Milan ~~dept d.~~ (Italie)  
 âgée de 30 ans taille d'un mètre 61 cent<sup>es</sup>  
 cheveux bruns front long  
 sourcils bruns yeux bruns  
 nez droit bouche long  
 barbe aucune menton roux  
 visage rosé teint ma

SIGNES PARTICULIERS

PIÈCES DÉPOSÉES

Une demande

Fait à Aurillac le 16 Mars 1923

~~mil huit cent quatre vingt~~

Signature des témoins

Signature du porteur

Roquestolane

du Registre

Pyranques Mariel.  
St. d' Aurillac  
du Cantal

le Préfet,

honneur de  
bienveillance  
pour l'Italie  
du 10 avril  
durée d'un  
un voyage

Chaufet

16 Mars 1923

du Cantal

1923.  
de Police,



Mademoiselle Hayranquet Mariel  
Dauv-employée des P.T.T. à Aurillac  
à Monsieur le Préfet du Cantal



Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance un passe-port pour l'Italie, valable à partir du 10 avril 1923 pour une durée d'un mois, en vue d'un voyage d'agrément.

M. Hayranquet

Aurillac le 16 mars 1923

transmis à Monsieur le Préfet du Cantal  
avec avis favorable

Aurillac, le 16 Mars 1923.

Le Commissaire de Police,





Monsieur Poquetolane Germain  
Electeur 8 Route de St Union Aurillac  
à Monsieur le Préfet du Cantal



Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de  
solliciter de votre bienveillance  
un passeport pour l'Italie  
valable à partir du 10 avril  
1923 pour une durée d'un  
mois, en vue d'un voyage  
d'agrément.

*Poquetolane*

Aurillac le 16 mars 1923

Remis à Monsieur le Préfet du Cantal  
en vue favorable

Aurillac, le 16 mars 1923

Le Commissaire de Police,

*Mucperais*

